

Achat de voiture d'occasion : les avantages du leasing

Une location avec option d'achat ou leasing revêt le double avantage de nécessiter un faible investissement de base et de vous faire rouler en permanence avec un véhicule récent.

Le leasing : un véhicule livré neuf et une liberté d'achat

L'achat d'une voiture est toujours réfléchi puisqu'il s'agit d'une grosse dépense dans le budget du ménage. Toutes les options sont ainsi comparées avant de faire le grand saut. Et lorsque l'on a un besoin urgent de véhicule, il est également possible d'opter pour l'achat d'une voiture d'occasion. Sinon, pour ceux qui ne souhaitent pas passer par la case achat, il existe aussi une autre solution : la location avec option d'achat ou leasing. Elle offre de nombreux avantages.

Pour rappel, le leasing consiste à louer une voiture pour une période allant de deux à cinq ans avec la possibilité d'acheter le véhicule à la fin du contrat, et à un prix déterminé à l'avance. Si les entreprises sont habituellement les principales bénéficiaires de ce système, il séduit aussi les particuliers en profession libérale ou aimant changer régulièrement de véhicule. Le véhicule est ainsi livré neuf : le bailleur est soit un organisme financier soit un constructeur. Et le locataire peut choisir d'accéder à un nouveau leasing ou de faire l'acquisition de la voiture.

Pas de taxe sur les véhicules de société

Verrouillée par le code de la consommation, le code monétaire et financier ainsi que la loi Lagarde, la location avec option d'achat ne représente aucun risque pour le bénéficiaire. En outre, tous les termes financiers sont prévus dans le contrat. Au début de la location, l'utilisateur paie un dépôt de garantie ou apport d'environ 30 % du coût total de la voiture neuve. Ensuite, il doit s'acquitter chaque mois ou chaque trimestre d'un loyer déterminé en fonction du modèle, des options et de la durée du contrat. Pour tout savoir, le site www.elite-auto.fr répond à toutes les questions.

Si le locataire ne souhaite pas acquérir le véhicule, il récupère le dépôt versé au début, et si l'achat est finalisé, le dépôt est déduit du prix de vente. Le leasing permet donc d'accéder à un véhicule haut de gamme sans forcément faire un prêt ou sortir une importante somme d'argent d'un coup, et de l'acheter ensuite à un prix moins élevé. Autre avantage : en tant que locataire, l'utilisateur n'a pas à s'acquitter de la taxe sur les véhicules de société ni des impôts. Enfin, pour les entreprises, un véhicule acquis par le leasing n'apparaît pas sur le bilan et permet donc de préserver les capacités d'investissement et d'endettement de la société.